



# COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

## SENTIER-ARTS ET METIERS

Réunion du 23 mars 2023

Présent.e.s : Gilles-Henri BAILLY, Maëva C, Angela FESTI, Dominique GIRARD, François HUEL, Aïcha JAMAÏ CATY, Francis LEBISSONNAIS, Joël NGUYEN, Bruno SALLERAS, Fabienne WEHRLÉ

Invité.e.s : Thierry MAUDUIT, Juliette QUISTREBERT (Régie de quartier), Bérénice SELLIER, Michelle SINTUREL, Amit ZADOK.

Mairie : Dorine BREGMAN, Adjointe au Maire en charge de la propreté de l'espace public, des commerces et de l'artisanat de proximité, de la vitalité économique et du tourisme, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier

Excusé : Jimmy BERTHÉ, élu référent du Conseil de quartier, Adjoint au Maire, en charge de la jeunesse et de la vie étudiante, de l'animation, des métiers de la mode et des créateurs.

En introduction, l'animateur de la réunion donne la parole à Dorine BREGMAN afin qu'elle parle de la problématique de la collecte des déchets dans le 2<sup>e</sup> arrondissement du fait du mouvement de grève qui touche actuellement les services de la DPE.

### **Intervention de Dorine BREGMAN au sujet de la collecte des déchets pendant la grève**

Dorine BREGMAN explique que les centres de tri et d'incinération sont également touchés par la grève et qu'en conséquence les bennes qui circulent ont du mal à décharger. Il arrive aux conducteurs d'attendre plusieurs heures pour pouvoir vider leur chargement, et certains jours les bennes n'ont pas pu être vidées. La ville de Paris a donc mis en place des containers intermédiaires pour stocker les déchets et permettre aux bennes circulant encore de continuer leurs collectes. Cependant, malgré les mesures prises, la situation a évolué défavorablement.

Dorine BREGMAN transmet les chiffres qu'elle possède sur les quantités de déchets stockés dans les containers de la ville de Paris. Au 8 mars, il y avait environ 100 tonnes ; 200 tonnes le 10 mars ; 364 tonnes le 13 mars. Ensuite, des mouvements favorables ont permis de redescendre à 350 tonnes avant de remonter à 474 tonnes le 16 mars, puis de diminuer de nouveau à 390 tonnes. Depuis le début de la semaine, les quantités remontent et atteignent de nouveau 474 tonnes.

La ville de Paris ne reste pas inactive et des réquisitions ont été opérées juridiquement par le biais de la Préfecture de Police.

Elle rappelle que les manifestations impactent aussi beaucoup l'arrondissement. Si les manifestations syndicales se déroulaient sans problème particulier, depuis l'utilisation de l'article 49.3 par le gouvernement et le rejet de la motion de censure, des manifestations spontanées ont donné lieu à de nombreuses dégradations de l'espace public. Il y a eu de nombreux feux de poubelles dans l'arrondissement, notamment un, rue des Jeuneurs, où une porte cochère a été en partie incendiée et a nécessité l'intervention des pompiers.

Le Conseil de quartier explique que certaines copropriétés ont des difficultés à sortir la poubelle de déchets alimentaires en raison des horaires de ramassage qui ne correspondent pas aux horaires habituels de collecte et auxquels les prestataires chargés de la sortie des poubelles ont du mal à répondre : si la poubelle est sortie trop tôt, elle est souillée par les passants qui jettent leurs déchets non triés dedans, et si elle est sortie trop tard, elle n'est pas ramassée.

Le 29 mars prochain, une réunion est prévue sur ce sujet. Dorine BREGMAN propose au Conseil de quartier de nommer un représentant qui pourra participer à cette réunion à laquelle le Conseil de quartier Louvre-Opéra sera également représenté. Elle reconnaît que cette collecte doit être améliorée.

Angela FESTI explique que la collecte des déchets alimentaires n'est pas effectuée assez régulièrement, ce qui crée des odeurs dans les locaux poubelles des habitants. Dorine BREGMAN n'est pas certaine qu'il soit possible d'augmenter sa fréquence car il s'agit d'une benne spécifique. Maëva C. demande s'il est possible de mettre en place des poubelles à clé afin qu'elles ne puissent plus être souillées par d'autres déchets. Dorine BREGMAN estime qu'à terme c'est ce que la Ville devrait faire.

Angela FESTI sera la représentante du Conseil de quartier lors de la réunion du 29 mars (*réunion reportée à une date ultérieure*).

### **Réponse à la question posée lors de la séance du 24 janvier**

En l'absence de Jimmy BERTHÉ, Bruno SALLERAS donne la parole à Alexandre BAUX-DE CASTRO afin qu'il fasse lecture de la réponse apportée par la Mairie à la question posée lors de la réunion plénière du 24 janvier.

*Le Conseil de quartier souhaitait le report de son budget 2022 sur l'année 2023 parce que voté trop rapidement et avec trop peu de concertation.*

Le report de budget tel qu'il est mentionné dans la charte ne permet pas de répondre favorablement à la demande formulée par le Conseil de quartier. En effet, seul le budget d'investissement peut être reporté d'une année N sur l'année N+1 pour des projets ciblés et prévus à l'avance qui n'aurait pas pu être réalisés en année N faute de budget ou en raison d'autres contraintes. À cet égard, un vote précipité ou une concertation hâtive ne constituent pas des motifs suffisants pour la mise en place d'un report budgétaire. Au vu de ces éléments, le Conseil de quartier est invité à indiquer s'il souhaite tout de même maintenir les projets votés sur le budget 2022.

### **Retour sur la réunion Embellir Votre Quartier**

Maëva C. et Bruno SALLERAS ont représenté le Conseil de quartier à cette réunion. Il en ressort que les priorités de la Mairie de Paris Centre sont toujours les projets liés à la végétalisation et à l'apaisement. Les rues aux écoles semblent également être appréciées aussi bien des habitants que de la Mairie. Lors de cette réunion, Christophe NAJDOVSKI, Adjoint à la Maire de Paris, en charge de la végétalisation de l'espace public, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale, a invité les habitants à identifier les lieux à végétaliser dans le quartier.

Les Conseillers de quartier pourront déposer leurs propositions sur la plateforme <https://decider.paris.fr/decider/jsp/site/Portal.jsp?page=consultation&view=consultation&id=432>. Bruno SALLERAS explique qu'il a déjà déposé une proposition pour déplacer l'arrêt de bus inutilisé rue Réaumur à la place Bernard Lazare.

### **Retour sur la rencontre avec le Maire et les coprésidents des Conseils de quartier du 22 mars**

Aïcha JAMAÏ CATY et Sabrina JAMET ont représenté le Conseil de quartier lors de ce temps d'échange.

Tous les quartiers de Paris Centre étaient représentés par leurs coprésidents. Chaque Conseil de quartier était invité à remonter deux sujets qui le préoccupaient. Les sujets suivants ont, entre autres, été abordés :

- Perte d'audience des Conseils de quartier depuis la fusion des arrondissements avec des Conseillers de quartier qui ne viennent plus et une raréfaction des inscriptions au Conseil de quartier
- Les habitants constatent une perte de proximité avec les services de la Mairie depuis le regroupement des arrondissements du Centre. La Mairie du 1<sup>er</sup> est devenu

Quartier Jeunes, la Mairie du 4<sup>e</sup> est devenue l'Académie du Climat et la Mairie du 2<sup>e</sup> est devenue la Fabrique de la Solidarité et héberge également les services sociaux de Paris Centre ainsi qu'Emmaüs Connect.

- Une réunion avec la commission communication inter-conseils de quartier va prochainement avoir lieu avec les référents communication. Elle rappelle que la Mairie produit deux newsletters, dont une concerne spécifiquement les travaux, dans lesquelles de nombreuses informations sont publiées.
- Un Conseil de quartier a demandé à pouvoir présenter des vœux en Conseil de secteur. Il estime qu'à l'heure actuelle, cette impossibilité incite les conseillers à passer par les élus d'opposition pour présenter des vœux.
- La formation des Conseillers de quartier évoquée dans la charte ne fait plus partie du catalogue de formation de la Ville et ne peut donc être proposée aux conseillers pour le moment.
- Un Conseil de quartier a demandé s'il était possible d'augmenter le budget de fonctionnement et de diminuer le budget d'investissement, et la Mairie a répondu que ce n'était malheureusement pas possible (montants des budgets fixés par le Conseil de Paris).

### **Questions à la Mairie**

Le Conseil de quartier vote les questions pour qu'elles soient soumises à la Mairie, en vue d'une réponse lors de la prochaine réunion plénière :

- Compte tenu du nombre important de personnes participant aux événements du Grand Rex et générant de nombreux épanchements d'urine dans les rue avoisinantes, serait-il possible de faire installer une sanisette à proximité de l'établissement ?
- Comment sensibiliser les commerçants à l'impact négatif de l'éclairage sur l'environnement (pollution lumineuse ayant un impact sur le sommeil des humains, sur la vie de la faune nocturne...) ?
- Éclairage urbain : quelles mesures concrètes sont mises en place par la ville ? Est-il envisageable de mettre en place un éclairage « intelligent », qui s'allumerait lors du passage des piétons ? Quel impact cela aurait sur la sécurité de la voirie et des personnes ?
- Rouvrir le passage entre la rue Meslay et le boulevard Saint Martin compte tenu de la longueur (590m) de l'îlot qui prive les habitants d'Arts et Métiers d'un accès plus direct aux Grands Boulevards et qui s'inscrit dans la continuité du passage du Pont Aux Biches. Le Conseil de quartier est conscient de la complexité de ce dossier qui ne doit pas être « oublié » pour autant et souhaiterait savoir où en est la réouverture de ce passage.
- Revitaliser le passage du Caire : le passage du Caire, site historique et lieu d'activité majeur du quartier, est dans une situation préoccupante, notamment au regard du nombre considérable de locaux professionnels désormais vides. Quelles relations la Mairie entretient elle avec les copropriétaires du passage ? A-t-elle connaissance de leurs intentions et éventuellement d'un projet de revitalisation ? Quel rôle la Mairie de Paris Centre et l'Hôtel de Ville pourraient-ils tenir pour encourager ou accompagner de tels projets ? Le Conseil de quartier souhaiterait être tenu informé de toute évolution de la situation, à fortiori si cela devait être un grand projet, tant il pourrait être déterminant pour le futur du Sentier.

### **Fête de quartier**

Le Conseil de quartier souhaiterait organiser une fête de quartier le 10 juin place d'Alexandrie. L'idée est de donner un rendez-vous annuel aux habitants du quartier.

La Gaité Lyrique et la Régie de Quartier seront parties prenantes de cet événement.

Alexandre BAUX DE CASTRO rappelle au Conseil de quartier qu'il est nécessaire de faire une demande d'occupation de l'espace public auprès de la Direction de la Communication de l'Hôtel de Ville et de la Préfecture de Police. Pour pouvoir établir cette demande, il est nécessaire que le Conseil explique quelles activités auront lieu. La coordination des Conseils de quartier se propose de faire cette demande d'occupation et attend donc les informations du Conseil.

Après un appel à volontariat, Amit ZADOK se propose de participer au groupe de travail (à partir du mois de mai) Joël NGUYEN ajoute qu'il est DJ et qu'il anime depuis 10 ans un secteur de Paris Plage (au niveau du Pont Neuf). Il se propose donc d'organiser une animation musicale éclectique pour cette fête et précise qu'il mettra son matériel à disposition.

### **Budget 2023**

Maëva C explique que le Conseil de quartier Temple-Enfants Rouges a de nouveau sollicité une aide financière auprès de Sentier-Arts et Métiers pour l'organisation d'un vide grenier au Carreau du Temple. Aucune date n'ayant été fixée pour le moment, le Conseil votera pour une éventuelle participation à cet événement lorsqu'il aura plus de visibilité sur son organisation.

- Le Conseil de quartier propose d'acheter des casques pour une école. Un devis doit être demandé par l'école auprès de la DJS.
- Le Conseil de quartier souhaiterait installer une boîte à livres. Il ne dispose pas de devis pour le moment mais s'est renseigné. Elle coûterait environ 400€. Alexandre BAUX-DE CASTRO rappelle au Conseil de quartier que pour installer une boîte à livres, il faut trouver un emplacement compatible et une association qui en assurera la bonne gestion. Le Conseil vote un budget de 400€.
- Les « Murs-mûres » : Maëva C. explique que ce projet consiste à peindre un mur avec une peinture pour tableau ardoise afin que chacun soit libre de s'exprimer dessus à la craie. La peinture coûte 50€. Le Conseil de quartier demande s'il s'agit d'une dépense de fonctionnement ou d'investissement. Alexandre BAUX-DE CASTRO estime que le budget est insuffisant car il ne s'agit pas uniquement d'acheter la peinture mais aussi de la faire poser par un peintre. Il précise que le Conseil de quartier doit identifier un mur public pour ce projet, avant qu'une demande ne soit faite auprès de son bailleur.
- Abreuvoir à oiseaux du square Bidaut : Le Conseil de quartier souhaite financer l'installation d'une pièce en plus sur cet abreuvoir afin que les pigeons ne puissent plus y accéder et qu'il serve aux oiseaux plus petits. Un devis de 1000€ a été fourni par l'artiste qui a créé l'abreuvoir. Le Conseil de quartier vote un budget de 1 000€ sur son budget d'investissement.
- Location de salle auprès de la Régie de quartier : le Conseil de quartier vote un budget de 200€ sur son budget de fonctionnement
- Fête de quartier : le Conseil vote un budget de 1500€ sur son budget de fonctionnement pour l'organisation de la fête de quartier du 10 juin.

### **Projets à long terme**

- Sécuriser les piétons de tous âges sur les pistes cyclables à double sens : Dominique GIRARD et Maëva C rejoignent ce groupe de travail
- Revitalisation du passage du Caire et Réouverture du passage Meslay : le Conseil de quartier attend les retours de la Mairie avant de lancer un groupe de travail sur ces sujets
- Inventaire du patrimoine des copropriétés à des fins de sensibilisation et d'appui aux projets d'économie d'énergie. L'inventaire sur la partie Arts et Métiers du quartier est presque terminé. Ce travail a permis de constater la qualité du patrimoine architectural du quartier. Reste à continuer ce travail sur la partie Sentier. Gilles-Henri BAILLY explique

qu'il a créé une fiche où chacun n'a qu'à cocher les cases en fonction de ce qu'il constate sur la façade de l'immeuble, afin de rendre ce travail moins fastidieux.

- Restauration des fresques des écoles Dussoubs et Beauregard : Aïcha JAMAÏ CATY précise qu'un projet a été déposé au budget participatif pour la restauration de la fresque de l'école Dussoubs. Elle précise qu'il s'agit de deux grandes fresques qui sont dans le préau de l'école du 42 rue Dussoubs, peintes par Constant LOUCHE en 1923 et qui représentent des fables de LAFONTAINE. Franck GUILLORY et AÏCHA JAMAÏ CATY suivent ce dossier
- Sensibilisation auprès des magasins sur l'éclairage des boutiques : Michel SINTUREL souhaite rejoindre le groupe de travail. Maëva C. propose de regrouper ce projet avec « Rallumez les étoiles » qui traite de l'éclairage public. Elle participera également à ce groupe de travail. Bruno SALLERAS signale qu'il a constaté que l'église Saint Martin du CNAM est allumée toute la nuit plusieurs fois par semaine.
- Recensement des murs « végétalisables » et actions de sensibilisation : Chantal HEMARD et Aïcha JAMAÏ CATY
- Les histoires de SAM, création d'un parcours-podcast, Franck GUILLORY et Fabienne WEHRLE participent à ce groupe de travail. La Gaité Lyrique possédant un studio d'enregistrement, elle est disposée à le mettre à disposition du Conseil de quartier pour l'enregistrement des podcasts.
- Une newsletter mensuelle ou trimestrielle du Conseil de quartier, le Conseil de quartier s'interroge sur la pertinence de ce projet.

### **Points divers**

La Régie de quartier travaille à la mise en place d'un Espace de vie social (EVS, il s'agit d'un agrément donné par la CAF). L'idée serait d'en faire un espace dédié aux habitants de Paris Centre qui servirait à la fois d'espace de vie, d'animation, d'accès au droit, d'aide aux démarches administratives, etc. Il se situerait 22 rue Beauregard. Pour le développement de ce projet, la Régie de quartier recense les besoins des habitants. À cette fin, elle organise une journée d'échange le 13 mai ainsi que des entretiens individuels avec les habitants qui en feront la demande (contacter la Régie de quartier à l'adresse suivante [liensocial@regiepariscentre.org](mailto:liensocial@regiepariscentre.org)).

Thierry MAUDUIT et Amit ZADOK expliquent qu'ils sont victimes de nuisances sonores de la part de l'hôtel Hoxton qui possède des suites sur cours où de nombreuses fêtes sont organisées par leurs locataires. Malgré les nombreuses mains courantes déposées par les propriétaires et les échanges entre le syndicat de copropriété et l'hôtel, la situation n'évolue pas. Alexandre BAUX-DE CASTRO les invite à prendre contact avec le bureau des nuisances professionnelles qui est spécialisé dans le traitement de ce type de problématique. Il est possible de contacter ce service à l'adresse suivante : [nuisances-pro@paris.fr](mailto:nuisances-pro@paris.fr). Bruno SALLERAS ajoute qu'il parlera de ce problème lors de la prochaine réunion GPO avec le commissariat.

L'équipe d'animation attend que Jimmy BERTHÉ lui propose une nouvelle date pour un échange entre l'équipe d'animation et son élu référent, suite à l'annulation du précédent rendez-vous.

## **Question du conseil de quartier :**

### Sanisette à proximité du Grand Rex

- Compte tenu du nombre important de personnes participant aux grands événements du Grand Rex et générant de nombreux épanchements d'urine dans les rue avoisinantes, serait-il possible de faire installer une sanisette à proximité de l'établissement ?

### Éclairage public :

- Comment sensibiliser les commerçants à l'impact négatif de l'éclairage sur l'environnement (pollution lumineuse ayant un impact sur le sommeil des humains, sur la vie de la faune nocturne...) ?
- Éclairage urbain : quelles mesures concrètes sont mises en place par la ville ? Est-il envisageable de mettre en place un éclairage « intelligent », qui s'allumerait lors du passage des piétons ? Quel impact cela aurait sur la sécurité de la voirie et des personnes ?

### Passage Meslay

- Rouvrir le passage entre la rue Meslay et le boulevard Saint Martin compte tenu de la longueur (590m) de l'îlot qui prive les habitants d'Arts et Métiers d'un accès plus direct aux Grands Boulevards et qui s'inscrit dans la continuité du passage du Pont Aux Biches. Le Conseil de quartier est conscient de la complexité de ce dossier qui ne doit pas être « oublié » pour autant et souhaiterait savoir où en sont les actions menées par la Mairie pour la réouverture de ce passage.

### Passage du Caire

- Revitaliser le passage du Caire : le passage du Caire, site historique et lieu d'activité majeur du quartier, est dans une situation préoccupante, notamment au regard du nombre considérable de locaux professionnels désormais vides. Quelles relations la Mairie entretient elle avec les copropriétaires du passage ? A-t-elle connaissance de leurs intentions et éventuellement d'un projet de revitalisation ? Quel rôle la Mairie de Paris Centre et l'Hôtel de Ville pourraient-ils tenir pour encourager ou accompagner de tels projets ? Le Conseil de quartier souhaiterait être tenu informé de toute évolution de la situation, à fortiori si cela devait être un grand projet, tant il pourrait être déterminant pour le futur du Sentier.